



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :	
page 1	OPA de Mannai sur Gfi
page 2	divers faits
page 3	loi El Khomri
page 4	agenda
page 4	coordonnées

N° 201 - 27 Mai 2016



DOHA, Qatar

1 Once :

Mesure de poids anglo-saxonne qui vaut 28,349g (symbole : oz).

2 L2323-36 du

Code du Travail :

« ...Lors de son audition, l'auteur de l'offre peut se faire assister des personnes de son choix. Il présente au comité d'entreprise sa **politique industrielle et financière, ses plans stratégiques pour la société concernée et les répercussions de la mise en œuvre de l'offre sur l'ensemble des intérêts, l'emploi, les sites d'activité et la localisation des centres de décision de cette société....** »

3 Intranet Gfi

Chemin d'accès : Représentation du personnel / Organisations syndicales / communication / CFE-CGC

OPA de Mannai sur Gfi : la parole est d'argent, mais le silence est d'or !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le cours de l'argent est de 14,37€ l'once¹, alors que celui de l'or est de 1084,86€ l'once.

En conséquence, l'application stricto-sensu de l'expression populaire citée, favorise la politique du silence, d'évidence plus rémunératrice sur le plan économique : **eh bien, c'est exactement ce que Gfi a décidé de faire !**

En effet, depuis la réunion du **CCE de l'UES du 12 mai 2016**, où, en présence du PDG et de la DRH de Gfi, **la Comeco** (Commission économique) **a lu une déclaration solennelle** devant les représentants de Mannai qui s'étaient déplacés du Qatar pour présenter leurs futurs plans stratégiques pour Gfi (conformément à l'art L2323-36² du Code du travail en cas d'OPA), **puis a quitté la séance, accompagnée d'autres membres du CCE (dont la délégation CFE-CGC au complet)**, la Direction de Gfi s'est murée dans un silence absolu. Plus il dure, plus il rapporte : ceci explique sans doute cela !

Et pourtant, la déclaration de la **Comeco** (publiée in extenso par la **CFE-CGC** dès le 13 mai 2016 dans l'intranet Gfi ³) mérite qu'on s'y attarde car elle dénonce, éléments factuels à l'appui, les **multiples phénomènes d'obstruction** dont elle a été victime de la part des acteurs du dossier, à savoir : la Direction de Gfi, les Cabinet de conseil de Gfi et de Mannai, des administrateurs de Gfi, des actionnaires actuels..., dans le cadre de ses travaux d'investigation menés sur l'opération de prise de participation majoritaire du qatari Mannai Corporation dans le capital de Gfi, **sur mandat du CCE, avec le Cabinet d'expertise ADECO pour l'assister**.

A tel point que la Comeco a pointé **l'attitude déloyale** des managements de Gfi et de Mannai à son égard, donc à l'égard du CCE, alors même que le PDG de Gfi s'était engagé en décembre 2015, au moment du démarrage de l'opération, à une totale transparence : quelques mois plus tard, on est loin du compte !

Impossible pour la Comeco d'avoir la moindre visibilité sur le Plan à Moyen Terme qui attend Gfi ; pourtant le peu d'éléments glanés ici ou là montre des objectifs de rentabilité particulièrement ambitieux et rien ne permet de penser qu'ils sont réalistes !

Impossible pour la Comeco d'apprécier les synergies possibles avec Mannai ni de connaître leurs déclinaisons dans les Branches.

Impossible pour la Comeco de disposer d'éléments objectifs permettant de justifier la rémunération du PDG et sa prime exceptionnelle de 2M€ en remerciement de son implication dans le dossier .

Impossible pour la Comeco d'évaluer les axes et ambitions de Mannai dans la nouvelle configuration du Groupe Gfi, en matière de croissance externe ou de risque de délocalisation de certains Centres de Services actuellement basés en France, voire de restructuration notamment au niveau des fonctions support dès que la croissance externe va accélérer ... etc

Bref, impossible, dans ce contexte, de participer à la réunion-mascarade du CCE du 12 mai ! Ce que certains représentants du personnel ont acté en quittant la salle avec les membres de la Comeco, alors que d'autres ont préféré rester pour constater par eux-mêmes, la mascarade annoncée !

218J = nombre maximum annuel de jours travaillés

L'accord d'entreprise en vigueur (depuis 2001) sur l'Aménagement et le Réduction du Temps de Travail (ARTT) est très clair. Le nombre maximum de jours travaillés pour les salariés en « modalité 2 » et en « modalité 3 » (cf votre CRA) , et ayant un droit à congés complet (27J) au début de la période de référence (juin 2015) **est de 218J (217J + le jour de solidarité) « hors ancienneté conventionnelle »** (cf Chapitre 3, Paragraphe 2, sous-paragraphe b). L'exercice sur lequel est calculé ce nombre de jour démarre le 1^{er} juin 2015 et se termine le 31 mai 2016.

En raison de jours fériés tombant sur des WE (15 août 2015, 1^{er} mai et 8 mai 2016), nombre d'entre vous avez de bonnes chances d'avoir travaillé...219J ! Auquel cas, la Direction devrait vous octroyer une journée de repos supplémentaire !

Nous vous encourageons donc à vérifier le nombre de jours que vous avez effectivement travaillés, puis à contacter un représentant CFE-CGC (cf coordonnées en page 5/5) qui vous apportera tous les éléments complémentaires nécessaires pour défendre vos droits, avant de formuler une réclamation à votre hiérarchie !

Des rémunérations variables....très variables !

Comme chaque année, votre manager a dû vous dire qu'il était « **vraiment** » **désolé**, mais que, malgré le fort investissement dont vous avez fait preuve, malgré l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs qui vous avaient été assignés, il ne peut vous verser que ...50% (par exemple) du montant prévu à objectifs atteints : une peau de chagrin ! **Une peau de gros, très gros chagrin !**

Il est bien connu que les parts variables servent...de variables d'ajustement pour « faire » le résultat que les actionnaires attendent de pied ferme ! Et plus encore, dans cette période où Gfi change de propriétaire (il quitte les bras des fonds financiers qui le détenaient à plus de 80% pour se jeter dans ceux du qatari Mannai Corporation), il faut que Gfi montre des résultats très agréables !

Vous ne devez pas succomber au fatalisme : nous avons les moyens de vous aider à réclamer votre dû !

Prenez contact avec les représentants **CFE-CGC** (cf coordonnées en page 5/5) et, sur la base d'éléments objectifs, nous examinerons ensemble les actions à mener pour exiger l'application des termes de l'avenant de rémunération variable dûment signé par la Direction et par vous-même !

Contentieux sur les élections UES CE et DP de mars 2015 : la Direction saisit une 2^{ème} fois le Tribunal Administratif !

Dans son jugement du 2 février 2016, le Tribunal Administratif de Montreuil, saisi par la Direction pour faire reconnaître l'existence d'un seul établissement dans Gfi Informatique (5300 salariés environ) et donc un CE unique (au lieu des 7 établissements et CE actuels) avait renvoyé l'examen du dossier à la DIRECCTE, qui n'a pas donné suite dans les 2 mois prévus.

De ce fait, la Direction vient de nouveau de saisir le dit Tribunal de deux recours distincts : l'un en exécution du jugement ci-dessus (la DIRECCTE refusant de l'exécuter, selon la Direction), l'autre pour excès de pouvoir contre la même décision.

Le dossier est donc relancé et la perspective de nouvelles élections au niveau de l'UES réapparaît !

La ténacité de la Direction est remarquable : si elle pouvait faire preuve d'autant de volonté pour construire et faire vivre un dialogue social de qualité et mettre en place une politique sociale , notamment salariale, digne d'un Groupe de l'envergure de Gfi , nous en serions enchantés ! Mais il semblerait ,hélas, que nous en soyons encore bien loin .

14 mai 2016 : soirée VIP Gfi au Parc des Princes, match de foot PSG-Nantes



A soirée exceptionnelle, annonçait le carton d'invitation, cocktail exceptionnel : **Gfi Gin plymouth, Fruits rouges, Infusion de citronnelle, jus de citron et sirop d'hibiscus.**

Epoustouffant ! Au-delà du score sans appel de 4-0, on espère que les invités, tous passionnés de foot, sont

rentrés chez eux sans ambages ! Et qu'ils n'ont pas été trop déçus par la potion exceptionnelle également , mais plus amère, servie aux salariés : quasi **blocage** des salaires, **15€** de Participation, rémunérations variables **rikiki !**

Mais avec du jus de citron et du sirop d'hibiscus, ç'est vrai que ça passe mieux ! On essaiera !



Loi EL KHOMRI



CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC
COMMUNIQUÉS DE PRESSE

PP 12 11/05/2016

Le 49.3 : mais sur quel texte ?

CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

A l'occasion du projet de loi EL KHOMRI, la CFE-CGC a fait le pari du débat parlementaire et en étant dans la logique du respect de la démocratie représentative, conformément à son ADN.

Le gouvernement, aujourd'hui par la voix de son premier ministre fait un autre choix en utilisant le 49.3. La CFE-CGC prend acte de ce choix, c'est de la responsabilité du gouvernement. A l'heure où nous parlons nous ne savons pas quel texte exactement sera soumis au 49/3.

Carole COUVERT
Présidente

Est-ce que c'est le texte sorti de la Commission Sociale de l'Assemblée Nationale ou est-ce celui de la Commission des Affaires Sociales enrichi des amendements pris parmi les 4983 proposés qui sera retenu ?

Pierre Jan
Relations Presse et
institutionnelles
01 55 30 12 92
06 32 05 69 02
pierre.jan@cfecgc.fr

La CFE-CGC attend donc de connaître le texte exact avant de se prononcer tout en rappelant qu'à ce stade le texte ne lui convient pas.

En effet, la CFE-CGC refuse l'inversion de la hiérarchie des normes, elle refuse le referendum d'entreprise, et tient à ce que la définition des licenciements économiques soit ramenée à la santé financière du groupe. La Confédération Générale de l'Encadrement - CGC a fait un certain nombre de propositions constructives notamment pour sécuriser le forfait jour mais aussi pour revenir à une médecine du travail préventive.

La CFE-CGC ne se prononcera que lorsqu'elle aura le texte définitif et après analyse des conséquences pour les salariés.

Dossier suivi par : **Carole Couvert - Présidente Confédérale CFE-CGC**
☎ : 06 16 26 59 43
carole.couvert@cfecgc.fr



Cela s'est passé en Mai :

Le 3 mai : franc succès pour ce rassemblement atypique des militants CFE-CGC : une grande vague blanche s'est répandue sur l'esplanade des Invalides, le jour de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi El Khomri, pour exprimer toute sa désapprobation du texte en l'état. En dépit du passage en force du gouvernement, via le 49.3, la CFE-CGC ne renoncera à aucune de ses convictions !

Le 12 mai 14H30-: 2 représentants de Mannai se sont présentés, accompagnés par le PDG du Groupe Gfi, sa DRH et sa juriste RH, devant le CCE dans le cadre des obligations légales associées à tout acteur lançant une OPA

L'accueil du CCE a été plutôt solennel : la COMECO (commission économique composée de 5 membres du CCE) a lu une déclaration préalable (traduite au fil de l'eau en anglais pour une parfaite compréhension par les représentants qatari) dans laquelle elle établissait son impossibilité de mener les travaux que le CCE lui avaient confiés pour l'éclairer sur l'opération de prise majoritaire du capital de Gfi, en raison du jeu d'obstruction mené par les acteurs concernés (Direction de Gfi, conseils de Gfi, conseils de Mannai, membres du comité des rémunérations du Conseil d'Administration de Gfi ...). Ses membres ont ensuite quitté la salle afin de ne pas participer à la réunion-mascarade qui s'annonçait; **certaines membres du CCE lui ont emboîté le pas, parmi lesquels la délégation CFE-CGC au complet !**

Ceux qui sont restés dans la salle n'ont pu que constater la mascarade annoncée !

Le 18 mai : poursuite de la négociation sur les statuts des salariés ex Gfi BUS (280 salariés parmi les 8000 de l'UES). La Direction est à la recherche de marges de manœuvre ...

26 mai : report à début juin, de l'OPA de Mannai sur le Groupe Gfi. En raison du délai imposé par l'AMF pour s'assurer de la conformité de l'offre, l'OPA ne sera finalement lancée que début juin, pour se clore à la mi-juin ! C'est donc avec 2 mois de retard sur le calendrier prévu, que Mannai deviendra l'actionnaire majoritaire de Gfi ; les autres actionnaires principaux, les fonds Apax et Boussard&Gavaudan espèrent bien que Mannai poursuivra rapidement le rachat de leurs actions résiduelles, conformément aux clauses de l'opération, de sorte qu'ils aillent investir les sommes reçues, y compris les plus-values, dans d'autres entreprises !

26 mai : réunion du conseil de surveillance du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION. A l'unanimité, notamment pour des raisons techniques de risque de manque de liquidité postérieur à l'OPA, le CS a décidé d'apporter les actions détenues et disponibles (donc hors AGA).

31 mai : inattendu ! La Direction a convoqué la commission paritaire pour une reprise de négociation sur les astreintes, avortée depuis mars 2016.

Prévisions pour Juin :

Les 1^{er} et 2 juin : congrès national triennal de la CFE-CGC, à Lyon, avec, à la clé, une nouvelle équipe dirigeante pour les 3 années à venir !

Un grand moment d'échanges, de bilans, d'analyses, deancements de projets, en présence de **plus d'un millier de militants** dans un contexte social particulièrement stratégique avec des enjeux cruciaux.

Nous y serons ! Vous aussi [suivez la CFE-CGC sur Internet et les réseaux sociaux !](#)

Le 3 juin : ouverture (probable) de l'OPA initiée par Mannai pour récupérer les 20% de flottant du capital de Gfi, au prix de 8,5€ par action Gfi.

Le 9 juin : négociation du protocole des élections des représentants du personnel dans BDOC (environ 50 salariés), société du Groupe Gfi acquise en 2015 (Branche Software).

La CFE-CGC sera présente autour de la table pour préparer ces élections dont le 1^{er} tour pourrait se dérouler en juillet.

Le 15 juin : réunion du CCE de l'UES Gfi

A l'ordre du jour, en particulier, la présentation du rapport de l'expert du CCE (ADECO) sur les comptes 2015 de Gfi : à ne surtout pas manquer !

Le 16 juin : fermeture (probable) de l'OPA initiée par Mannai.

Combien d'actions Gfi Mannai aura-t-il récupéré ? Quel que soit ce résultat Apax et Boussard&Gavaudan devront ensuite lui céder, sous quelques jours, une part de leurs actions pour qu'il détienne **51% du capital de Gfi** et soit totalement maître de l'entreprise et préside à sa destinée !

Le 21 juin : réunion du conseil de surveillance du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION. [Ses membres décideront des votes qu'ils exprimeront à l'AG du 28 juin](#), notamment sur les résolutions relatives à l'évolution et au versement exceptionnel de (très fortes voire très folles) rémunérations au PDG du Groupe Gfi et au versement de dividendes (X par 2 par rapport à l'exercice 2014 !)

Le 28 juin : AG des actionnaires de Gfi (à Saint Ouen, 9H). Avec plus de 80% du capital détenu par Mannai+Apax+Boussard&Gavaudan, les minoritaires devront crier très fort pour faire entendre leurs positions à défaut de pouvoir infléchir le moindre vote sur la moindre résolution !

Le 29 juin : réunion de la commission de suivi Prévoyance-Santé. 1^{ère} réunion depuis la mise en place du nouveau régime santé le 1^{er} avril 2016 : un grand tour d'horizon s'impose !



La CFE-CGC :
qu'est-ce que c'est ?

La CFE-CGC :
70 ans d'histoire et d'actions !

La CFE-CGC :
application « made in emplois »,
ou comment consommer contre le
chômage !

La CFE-CGC ?
résolument active,
résolument à vos côtés,
résolument moderne !

Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID Pierre ROI	☎ 06 60 99 28 16 ☎ 06 81 26 07 63
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :



TWITTER : [@cgqgfi](https://twitter.com/cgqgfi)

YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)

notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgqgfi

**Congrès national
de la CFE-CGC les
1^{er} et 2 juin 2016**